

# ***Maisons Paysannes de Touraine***

Association Loi de 1901 pour la sauvegarde de l'architecture paysanne et la défense du cadre de vie rural

9, quai du Pont Neuf 37 000 Tours

Délégation de *Maisons Paysannes de France*



Genillé : Les trois cheminées ( croquis de M. Grandel)

## ***Sortie d'automne à Genillé***

Sortie très agréable bien que ce soit une réédition on ne se lasse pas de Genillé ni de la Vallée de l'Indrois, à découvrir ou à redécouvrir.

Village comptant de nombreuses maisons traditionnelles, un octroi assez remarquable, un presbytère récemment restauré de manière satisfaisante : un bon exemple.

Mais quelques maisons dénaturées : façades offrant de trop larges baies, et souvent enduites d'un ciment aussi triste que nocif. Un nouveau mal du siècle le PVC, non seulement inesthétique car froid d'aspect mais polluant tant lors de sa fabrication que lors de sa destruction.

Les environs : découvertes d'autant plus appréciées qu'elles ont été faites sous la houlette des propriétaires des lieux.

La Courroirie, ensemble chargé d'histoire et équipé d'un moulin où nous a reçu chaleureusement la contesse de Mareuil et sa famille.

La ferme de Chambaudon avec son petit fils : beaucoup à faire, beaucoup d'espoir.

Au Bois coquin l'ensemble : maison paysanne et dépendances visitées en compagnie des propriétaires, adhérents de MPT, M. et Mme Soulard.

Le château de Mertier où Madame Chauvet nous a ouvert l'entrée, et dont les dépendances sont remarquables par leur harmonie et la qualité - en général - de la restauration.

Le moulin de mottage et son environnement nous ont séduits.

Le moulin de Pont a été présenté dans les meilleures conditions par Alain Espinasse.

En fin d'après midi nous fûmes aimablement accueillis à la Mairie.

Nous remercions vivement les propriétaires et les élus qui ont participé à cet agréable après midi.

## **Covoiturage à Genillé**

Loin d'être prévue au départ, cette idée s'est imposée quinze jours avant la sortie ; il y avait alors de plus en plus d'inscrits, mais plus de cars, ou plus exactement plus de chauffeurs. Chacun y est allé de son amical conseil. Et alors, combien de "*on aurait dû*", "*on aurait pu*", "*il aurait fallu*" qui m'ont fait penser à la bande dessinée "*yaca*".

Une date limite d'inscription ? Tout le monde a été averti au préalable. Hélas, il y a toujours des dérogations : peut-on sanctionner les étourdis, les désordonnés, les disponibles de dernière minute ?

On est toujours un peu confus de ne pas pouvoir offrir ce qui est prévu, mais il y a eu des démarches de consolation : *MPT* a offert apéritif et vin de qualité, et a indemnisé les chauffeurs qui avaient accepté le covoiturage.

## L'INDROIS

L'Indrois et deux de ses moulins ont été parmi les points forts de la sortie-découverte de *Maisons Paysannes de Touraine* et de *l'Association des Amis des Moulins de Touraine* en 2002.

Le parcours des villages arrosés par l'Indrois serait un excellent but de randonnée. Celui des moulins aussi, à beaucoup de points de vue : paysages d'eau, bâtiments, mécanique et hydraulique, histoire.

Selon les statistiques de 1879, établies au moment de l'apogée du système des moulins hydrauliques, l'Indrois sur son parcours tourangeau actionnait vingt quatre moulins en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais compte tenu de ceux qui s'étaient arrêtés, ce sont trente et un sites, et peut-être trente trois, qui ont été équipés toutes dates confondues.

On rêve à ce qu'aurait été ce parcours au XIX<sup>e</sup> siècle : des roues monumentales de quatre, cinq, six mètres de diamètre, actionnées par des chutes au bout des canaux d'amenée, des bâtiments solides, faits pour tenir et pour durer les pieds dans l'eau, au coeur de véritables petits hameaux, toutes constructions puissantes et soignées car les moulins étaient sources de richesses, une animation constante, des mécaniques compliquées à l'intérieur, et à l'extérieur des allées et venues de charrettes et de bêtes de somme.

Toutes ces "usines", selon le terme officiel de l'époque, produisaient de la farine, le Moulin de Montrésor produisant en plus du tan pour le traitement du cuir. Au pied du château de Montrésor, l'Indrois actionnait encore un béliet hydraulique, machine simple et rustique, inventée par les frères Montgolfier, destinée à élever de l'eau de quelques dizaines de mètres pour l'usage d'une propriété importante, d'un château, ou d'un village.

L'Indrois était une rivière très intéressante pour les constructeurs de moulins hydrauliques : pas très large, il ne nécessitait pas d'ouvrages d'art importants, comme le Cher, ou l'Indre ; assez puissant cependant, il pouvait alimenter régulièrement des moulins de taille moyenne sans recours systématique aux éclusées (il est par son débit la sixième rivière équipée de Touraine, après le Cher, la Creuse, l'Indre, la Claise, et la Cisse).

L'Indrois a certainement été utilisé assez tôt par les constructeurs de moulins hydrauliques. Malheureusement, et curieusement, les dates de construction des moulins ne sont pas connues ; il faut se contenter des dates de leur première mention dans les archives.

La première mention d'un moulin sur l'Indrois date de la fin du IX<sup>e</sup> siècle ; elle concerne le Moulin de Berneçay, à Saint Quentin-sur-Indrois. Il appartenait alors à l'abbaye de Marmoutier. Il faut attendre ensuite le XII<sup>e</sup> siècle pour trouver d'autres mentions de moulins, à Montrésor, Chemillé-sur-Indrois, et Villeloin-Coulangé. Nous ne croyons guère à cette somnolence technologique de trois siècles, mais force nous est de nous en tenir aux seuls indices que nous possédons.

Nous garderons finalement de l'Indrois l'image d'une rivière aujourd'hui paisible et charmante, autrefois source d'animation et de richesse, égrenant le long de son cours villages et moulins, et qui a sans doute bien participé, à son échelle, à ce que l'on a appelé la "Révolution industrielle du Moyen-Âge".

Raoul Guichané

### **Fin de septennat**

C'est devenu obsolète, voire anticonstitutionnel, mais il s'agit seulement de *MPT*, et il y a moins de candidats à la présidence - plutôt à la candidature, puisqu'il s'agit de suffrage indirect - qu'à beaucoup d'autres présidences.

Pendant un an, à compter de mon faux départ puisque je m'étais engagée à ne pas abandonner *MPT*, j'ai continué à assurer la présidence. La charge, bien que réelle, ne fut pas trop lourde tant j'ai plaisir à participer à la sauvegarde du patrimoine, un plaisir sans doute, mais disons en toute modestie que c'est bien là un devoir aussi.

Déjà engagée dans d'autres actions et ayant de nombreux projets, bien que je souhaite rester proche de *MPT*, je quitte les fonctions de Présidente avec un certain regret, et puis partir c'est toujours "*mourir un peu*".

Jacqueline Guichard



Meilleurs Vœux

### **Fondation du patrimoine**

Propriétaires de patrimoine bâti habitable ou non habitable, la Fondation du Patrimoine peut vous aider !!

Créée par la loi du 3 Juillet 1996, la Fondation du Patrimoine vous orientera dans la recherche de subventions et pourra vous attribuer un label entraînant la défiscalisation à 50 ou 100 % des travaux de restauration de toitures et façades et clos visibles de la voie publique. Cela concerne : moulins, lavoirs, chapelles, fours, fuies, fermes, longères, petits manoirs, immeubles de caractère ...

Dans le département, renseignez-vous auprès de Madame Brigitte Thouveny : Le Feuillet, 37 530 Souvigny de Touraine.

### **Environnement et patrimoine**

Ci-après, deux extraits d'articles afin de toujours garder à l'esprit nos démarches.

## Environnement et patrimoine

L'environnement, c'est l'espace dans lequel nous vivons [...]

Le milieu naturel, dans lequel notre ancêtre ou notre prédécesseur s'est installé, n'est pas immuable. Il est le résultat d'une évolution dont l'origine nous est mal connue et d'adaptations incessantes [...]

Les éléments et les signes de l'activité humaine participent à notre environnement et le modifient. Ils constituent l'héritage qu'ont légué les hommes des générations passées ou présentes à ceux des générations à venir ; ils forment aussi le patrimoine. Certes, ce dernier ne peut être conservé dans sa totalité : il est constamment adapté aux changements des modes de vie et de production. Mais il doit être respecté et doit être étudié pour nous permettre de recueillir le fruit d'expériences longuement et parfois chèrement acquises.

Environnement et patrimoine actuels sont un moment d'une interminable construction.

Robert Guillot et René Meissel

(Extrait de *L'environnement et le Patrimoine*, Thèmes transversaux, Larousse, 1986)

### À la campagne, le torchis retrouve sa place dans l'habitat

Le paléolithique atteste déjà de l'utilisation de la terre crue comme matériau de construction. Le principe est toujours le même : de la terre, le plus souvent de l'argile, de l'eau et un lien végétal comme la paille ou le foin. Mais à la différence du pisé par exemple, le torchis est un élément de remplissage et de garnissage d'une ossature en bois. Il n'assure pas une fonction de mur porteur dans la construction d'un bâtiment.

[...]

Après la Grande guerre, l'arrivée de nouveaux matériaux comme le ciment et le béton devait entraîner son déclin. Non seulement ces matériaux ont servi à la construction de nouvelles maisons, mais, plus grave pour les amoureux du patrimoine, ils ont recouvert les maisons en torchis, provoquant leur perte : élément naturel, le torchis respire, et pourrit lorsqu'il est recouvert..

Sans l'action de quelques associations, ce savoir-faire aurait disparu. Luc Bignon, producteur exploitant de cidre à Saint-Laurent-du-Mont (Calvados), qui habite dans une ferme du XVIII<sup>e</sup> siècle restaurée au torchis le rappelle : "*Personne, dans la région, ne connaissait la mise en place du torchis à la fin des années 1980*". Mais dans le pays d'Auge, autour de la restauration du château médiéval de Crève-Coeur-en-Auge et de ses dépendances, une dynamique s'est créée et a sauvé ce savoir-faire.

LE MONDE (28.08.02) : Crève-Coeur-en-Auge (Calvados) de notre envoyé spécial

[...]

"*Mais faire du torchis n'est pas un métier, c'est une technique*", précise Hubert Lucas, directeur de MPF au pays d'Auge. *Dans le monde rural, le paysan le posait lui-même*".

[...]

Dominique Buffier

LE MONDE, article paru dans l'édition du 29.08.02

# LES "PAYS" D'INDRE ET LOIRE

Pays du Nord-Ouest  
de la Touraine

Pays Loire touraine

Agglomération  
Tour(s) Plus  
(au centre de la carte)

Pays du Chinonais

Pays de Loches et de la  
Touraine du Sud



## Les "Pays" de l'Indre-et-Loire

Le Pays est une nouvelle structure départementale, organisation entérinée par notre préfet.

"Le Pays est un territoire bien délimité dans lequel sont menées des actions concrètes de développement économiques, touristiques, culturels..."

Nous souhaitons profiter de ce découpage pour faciliter le fonctionnement de notre

association (MPT) ;

notamment, en prévoyant la collaboration de correspondants locaux dans chaque Pays.

Ainsi nous pourrions créer des points d'accueil, dont le rôle principal défini par MPF consiste essentiellement à faire connaître l'association en distribuant de la documentation et en dirigeant les personnes intéressées vers le siège départemental.

### Quelques renseignements supplémentaires sur les « pays »

Nous nous sommes notamment inspiré d'un petit opuscule édité par la Documentation Française en 2001, dans sa collection « *territoires* ».

Dans son avant-propos, Jean-Louis Guigou, délégué à l'aménagement du territoire, explique que « les pays n'ont pas été voulus par le gouvernement et le législateur pour ajouter une strate administrative à notre paysage institutionnel. Leur vocation est autre. « Territoires de projet » organisés autour d'une charte, d'un conseil de développement, d'une structure de pilotage légère et d'un contrat, ils ont pour but de consacrer de nouveaux rapports entre l'Etat, les collectivités et les acteurs socio-économiques ».

Dans l'introduction, on rappelle que « depuis une trentaine d'années, la valorisation touristique de « pays d'accueil » ou de « pays d'art et d'histoire », les premières politiques régionales de « contrats de pays », les intitulés de nombreuses communautés de communes... ont redonné vie à la notion de « pays », dont on connaît l'intérêt que lui a porté une grande lignée de géographes (Elisée Reclus, Paul Vidal de la Blache, Jean-François Gravier...) ou d'historiens de la longue durée (Philippe Ariès, Fernand Braudel). Il ne faut pas s'étonner de trouver citer ici la fine fleur de l'université française du XXème siècle. En effet on a souvent questionné ces experts sur les découpages les plus efficaces du territoire français et tenté de comprendre la lente maturation de ce concept... depuis les Romains.

Et c'est certainement un sentiment d'incomplétude que soulève encore aujourd'hui la division essentielle datant de 1790 du territoire en département et en communes. Le géographe Armand Frémont écrivait en 1988 que « la France des 36 000 communes n'a épousé ni l'esprit de géométrie du siècle des Lumières ni l'efficacité économique du XXème siècle. Sa carte est un puzzle émietté qui date d'un autre âge ». D'ailleurs les autres états de la communauté européenne ont depuis parfois plus de vingt cinq ans réduit le nombre de leurs « communes » pour en faire des territoires plus cohérents et surtout plus dynamiques avec un poids démographique et économique conséquent.

Rappelons à ce propos la réponse de notre ancien président de la République au ministre de l'intérieur de l'époque qui lui présentait une nième réforme simplificatrice avec réduction du nombre des communes à 4000 ou 5000 unités, à peu près en ces termes : « vous savez, mon cher Joxe, il y a 36 000 communes ? C'est très utile. Cela fait 500 000 conseillers municipaux sans compter, ne l'oubliez pas, les 500 000 autres qui auraient voulu l'être. Soit un million de citoyens qui s'intéressent aux affaires locales. Et vous voulez réduire cela à un quarteron de professionnels ? Vous êtes fou ».

## *Que ferons-nous en 2003 ?*

**Nos deux sorties** d'étude traditionnelles se dérouleront :

- au printemps dans le sud du département : Chambon et autour de la vallée de l'Aigronne (sortie complémentaire de celle faite avec M.P. Vienne, avril 2002).
- à l'automne au nord du département dans le secteur de Braye-sur-Maulne dont le Maire est notre Vice président.

### **Nos stages**

Autour d'une loge de vigne à Thilouze, cette loge a été démontée avec la participation de M.P.T., en partenariat avec la Mairie et PETRI (*association de défense du patrimoine en Rideillois*).

Christelle Bulot coordonne ces actions.

Et pour la remonter :

- stage de remontée de murs
- stage d'enduit à la chaux
- stage de couverture et toiture.

D'autre part nous essayerons de perpétuer le stage de badigeon à la chaux, compte tenu du succès des deux précédents.

D'autres stages pourront être envisagés, vous serez plus amplement informés par le bulletin qui sortira en début d'année (incluant le compte rendu de l'A.G.)

Notre secrétaire Alain Massot, propose de confectionner de nouveaux panneaux pour illustrer nos actions, il faut se renouveler (et de nombreux panneaux ont été détruits suite à des dégâts des eaux).

Le but de cette réalisation c'est d'exposer ces panneaux ainsi que les anciens le plus souvent possible ; notamment dans la loge de Thilouze précédemment citée.

En début d'année l'idée d'une photothèque a été lancée (8 photos nous sont parvenues) Notre diapotheque doit être reclassée (nouveau classement informatique) nous voudrions en profiter pour l'enrichir, n'hésitez pas à nous faire profiter de vos découvertes. Bien entendu, photos et diapos doivent être identifiées, merci.

### *Nécrologie*

Lors de nos deux dernières sorties plusieurs personnes m'avaient demandé pourquoi on ne voyait plus Claude Sapin ?

Il était déjà fatigué ; mais, très discret, n'en disait rien ; sa maladie a évolué ; rapidement il devait nous quitter début décembre.

J'étais à ses obsèques, en mon nom et en celui de de *Maisons Paysannes de Touraine* ; plusieurs clients devenus des amis y étaient aussi.

Claude Sapin "restaurateur de maisons anciennes", ainsi était libellé le faire-part, on ne pouvait mieux dire. Son savoir n'avait d'égal que sa loyauté.

Claude Sapin, merci pour tout ce que vous avez fait.

Jacqueline Guichané

### *Petites annonces*

Couple retraité recherche maison tourangelle dans village, de préférence de plain pied avec garage et enclos (village desservi par Fil vert ou SNCF).

S'adresser à J. Guichané 02 47 94 52 30 ou à Y. Larnaudie 01 45 75 75 13.

Un jeune couple, qui participe beaucoup aux actions de *M.P.F.* cherche en Touraine une maison.

S'adresser à J. Guichané 02 47 94 52 30.

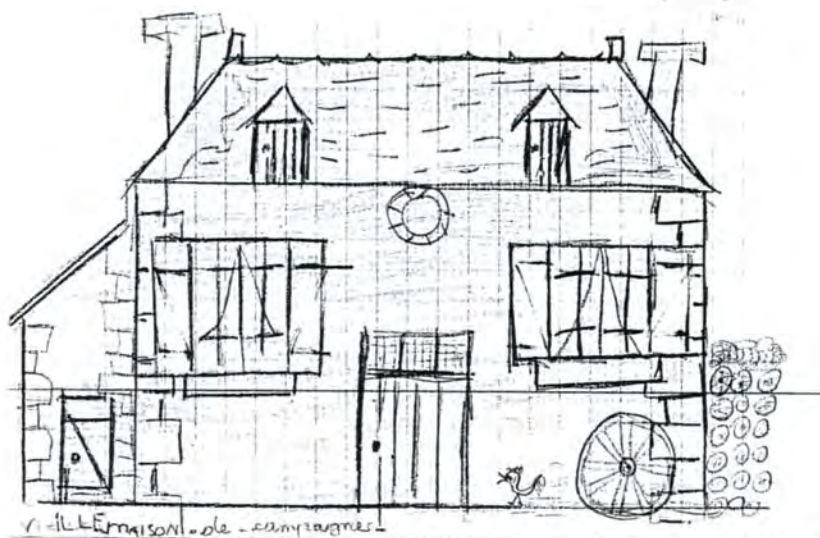
### *Tuiles à l'ancienne*

Rien ne peut les remplacer si l'on veut respecter nos toits traditionnels; un de nos adhérents lutte pour relancer à nos portes à Tilly dans l'Indre une tuilerie artisanale. Avez-vous des idées pour l'aider, seriez-vous acquéreur de ce produit ?

### *"Le jardin paysan"*

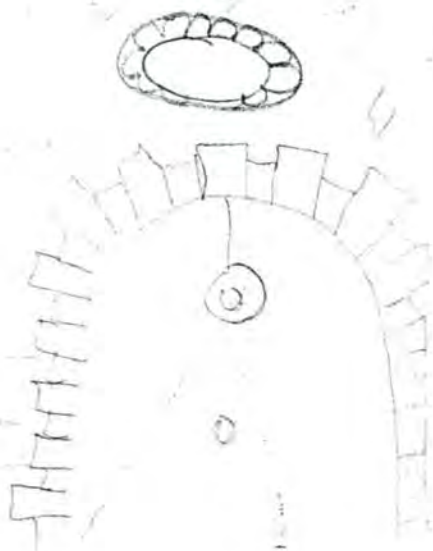
Maisons Paysannes de France vous a présenté "*Le jardin paysan*" de Louise Rank, c'est un très beau livre, bien documenté, plein d'idées et de couleurs.

(Editions du Rouergue, avec la participation de *Maisons Paysannes de France*)



Préparation  
"triplique - enfants"  
avec les élèves  
de Cournon St Pierre

1491



M. L. Emmanon

**les maisons paysannes sont  
bâties avec les matériaux issus  
de leur sol, c'est ce qui en fait  
la richesse et la variété.**

## CONVOCATION

### Assemblée Générale 2003

Elle se tiendra le Samedi 1er Février 2003 aux Halles Centrales de Tours, salle 121.

- Rapport moral
- Rapport financier
- Elections (pour voter, il faut être à jour de ses cotisations ; si vous ne pouvez venir, n'hésitez pas à nous adresser vos procurations)
- "Le triptyque enfants" annoncé en début d'année vous sera présenté ce jour-là
- A l'issue de cette Assemblée, nous terminerons l'après-midi devant le buffet traditionnel.

### Appel à candidatures

Conformément aux statuts, que tous ceux qui souhaitent soutenir notre action et disposent d'un peu de temps proposent leur candidature au Conseil d'Administration.  
(Pour ce, il faut avoir réglé sa cotisation 2003).

✂

### Procuration

Pour l'Assemblée Générale de MPT du 1er février 2003.

- Nom de l'adhérent :
- n° de l'adhérent :
- donne pouvoir à :

Fait à Tours le :

Bon pour pouvoir (écrit à la main), dater et signer